



## Association des Parents d'Elèves et amis du Conservatoire du XIV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

Monsieur Pascal CHERKI,  
Maire, Conseiller de Paris

Madame Danièle POURTAUD  
Adjointe au Maire de Paris, Conseillère  
déléguée auprès du Maire du 14<sup>ème</sup>,  
Chargée de la culture

Objet : Transfert et reconstruction  
du Conservatoire.

Secrétariat Général  
2 Place Ferdinand Brunot  
75675 PARIS CEDEX 14

Paris, le 13 novembre 2010

Madame l'Adjointe au Maire, Monsieur le Maire,

Depuis votre rencontre avec l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire Municipal Darius Milhaud le mercredi 24 mars 2010, représentée par son Secrétaire Monsieur Olivier DEKENS, nous avons eu connaissance puis confirmation de nouveaux éléments qui nous emmènent à vous interpeler sur la situation des locaux du Conservatoire :

Etant vous-mêmes au cœur de ce dossier, vous n'êtes pas sans savoir que la totalité des services hospitaliers de Saint-Vincent-de-Paul déménage au cours de 2011 dans les locaux de la nouvelle maternité de l'avenue de l'observatoire,

Nous estimons avec raison que ce déménagement présente l'unique opportunité que nous n'aurions jamais de doter notre arrondissement d'un conservatoire plus fonctionnel et adapté, d'une part, à sa double vocation (enseignement et productions artistiques) et d'autre part, à la demande de nombreux parents du 14<sup>ème</sup> arrondissement.

Aussi, avant l'aménagement de ce site en « éco quartier », nous réitérons notre demande de transfert temporaire du Conservatoire pour permettre la construction d'un nouveau bâtiment au 26 rue Mouton-Duvernet qui centraliserait toutes les activités du Conservatoire.

Nous réitérons également la demande de la tenue rapide d'une table ronde ouverte, en dehors du cadre du Conseil d'Etablissement, à toutes les personnalités du 14<sup>ème</sup> qui pourraient aider à la réalisation de ce projet dès le mois de janvier.

Pour ne pas nous répéter, nous vous prions de prendre connaissance, en pièce jointe, d'une lettre ouverte, sous forme de "Mémoire", que nous vous adressons à la suite d'une réunion publique, ouverte à l'ensemble des parents d'élèves du Conservatoire, tenue le samedi 06 novembre dernier.

Elle reprend les propositions principales du texte "**reconstruction du Conservatoire**" sur le site actuel contenues dans le Mémoire 2009 du 13 mai de la même année.

**Association des Parents d'Elèves et amis du Conservatoire  
du XIV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**

Par ailleurs, pour vous confirmer le sentiment partagé par les parents d'élèves de disposer le plus rapidement possible d'une structure d'accueil convenable pour les enseignements artistiques, nous vous en joignons une pétition de signatures effectuée uniquement en une soirée au concert des classes de Chant/Choral du 18 juin 2010.

Les parents ont apprécié diversement, voire très négativement dans l'ensemble, les explications que vous avez exposées à Monsieur Olivier DEKENS lors de votre rencontre du 24 mars 2010 :

Alors que, d'une part, les termes du Rapport d'inspection général de la Ville de Paris de novembre 2009, suite à l'inspection du conservatoire en octobre 2008, soulignent sans ambages l'exiguïté et l'inadaptation des locaux pour un effectif de 1200 élèves en moyenne par an et près de 80 professeurs ; Que d'autre part, le même constat ait été partagé à l'unanimité lors du conseil d'établissement de février 2010 par les participants, vous comprendriez que les parents d'élèves ne peuvent plus se contenter du statu quo.

Notre arrondissement serait-il abonné au statut virtuel de « prioritaire pour une future mandature, puis à une autre et ainsi de suite... » ? Bien encore, attendra t-il que les arrondissements de l'Est parisien soient dotés tous de nouveaux conservatoires avant que l'on daigne panser le nôtre et éradiquer son exiguïté ?

Depuis 2001, nous n'avons pas cessé d'alerter la municipalité. Cependant, votre réaction, hier et aujourd'hui, n'est pas à la hauteur de nos attentes.

Toutefois, notre engagement et notre détermination restent intacts.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant néanmoins disponibles à toute discussion, nous vous saurons gré de prêter une haute attention à cette demande, au Mémoire 2010 et à la pétition de signatures ci-joints.

Nous vous prions de croire, Madame et Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Secrétaire  
**Olivier DEKENS**

Président  
**Abraham B. AGOUA**